

Comment compléter la demande d'ACCRE lorsqu'il s'agit d'une création d'entreprise ?

Munissez-vous de votre formulaire de demande d'ACCRE et suivez les étapes ci-dessous pas à pas :

étape

1

Préciser à quel moment la demande est réalisée, soit en même temps que la formalité d'enregistrement (avant l'obtention du numéro SIRET), soit dans les 45 jours qui suivent l'attribution du numéro SIRET.

▶ Si la demande est effectuée au moment de la déclaration choisir et compléter :

Date du jour

Demande de l'ACCRE au moment de la déclaration d'entreprise : _____

▶ Si la demande est effectuée après avoir reçu le SIRET (45 jours maximum après) choisir et compléter :

Demande de l'ACCRE postérieure au dépôt de déclaration d'entreprise (dans les **45 jours** suivant la déclaration d'entreprise).

Préciser le numéro SIRET de l'entreprise _____

étape

2

Compléter les informations personnelles du créateur.

1

NOM DE NAISSANCE _____

Prénoms : _____

Numéro de Sécurité Sociale du demandeur : _____

Domicile : rés., bât., n°, voie, lieu-dit _____

Code postal _____ Commune / Pays _____

Nom d'usage _____

Nationalité _____ Sexe M F Né(e) le _____

Numéro de téléphone personnel : _____

Forain Commune de rattachement administratif :
Code postal _____ Nom de la commune _____

étape

3

Compléter le **cadre 2**. Il s'agit d'indiquer votre situation actuelle qui confirmera ou non votre éligibilité à l'ACCRE. Si vous avez 18 à 25 ans révolus, cocher ce choix seul, il suffit à justifier le bénéfice de l'ACCRE.

étape

4

Compléter le **cadre 4** par les codes correspondants.

4 Codes Niveau de formation initiale :		Codes Motif d'inscription à Pôle Emploi :	
1 : Au moins Bac plus 3	5 : Niveau CAP, BEP sans diplôme	1 : Licenciement économique	6 : Fin de mission d'intérim
2 : Bac plus 2	6 : Niveau inférieur au CAP, BEP	2 : Rupture conventionnelle du contrat de travail	7 : Recherche d'un premier emploi
3 : Niveau Bac ou équivalent	7 : Études primaires	3 : Autre licenciement	8 : Fin de période d'inactivité
4 : CAP, BEP avec diplôme ou équivalent		4 : Suite à démission	9 : Fin de contrat aidé
		5 : Fin de CDD	0 : Autre motif :



Compléter la partie claire du cadre 5. La partie foncée est **réservée à l'administration**.

5 J'atteste sur l'honneur que l'ACCRE ne m'a pas été accordée au cours des 3 dernières années et que les renseignements ci-dessus sont exacts, sous peine des sanctions prévues par la loi.

Date :

Signature du demandeur :

CADRE RÉSERVÉ À L'URSSAF

Demande acceptée

Demande refusée Motif

N° d'enregistrement du dossier Date

Joindre une photocopie du justificatif qui prouve la situation déclarée en cadre 2.

- ▶ **Si demandeur d'emploi indemnisé :**
 - > Notification d'ouverture de droit ou dernier titre de paiement.
- ▶ **Si demandeur d'emploi indemnisable** (personne remplissant les conditions pour bénéficier de l'allocation d'assurance chômage ou de l'allocation prévue en cas de convention de reclassement) :
 - > Bulletins de salaire des 4 derniers mois et lettre de licenciement ou bulletin d'acceptation de la CRP (Convention de reclassement personnalisé) ou du CTP (Contrat de transition professionnelle).
- ▶ **Si demandeur d'emploi non indemnisé** inscrit à Pôle Emploi six mois au cours des dix-huit derniers mois :
 - > Historique de l'inscription à Pôle Emploi.
- ▶ **Si Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active, du Revenu Minimum d'Insertion, de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou certaines catégories de bénéficiaires de l'Allocation Temporaire d'Attente :**
 - > Attestation justifiant la qualité d'allocataire ou de bénéficiaire des aides mentionnées.
- ▶ **Si bénéficiaire du complément de libre choix d'activité :**
 - > Notification d'ouverture du droit à l'allocation ou titre du dernier paiement.
- ▶ **Si jeune de 18 à 25 ans révolus :**
 - > Pour les moins de 26 ans, la pièce d'identité attestant de la date de naissance suffit.
- ▶ **Si personne de moins de 30 ans non indemnisée** (durée d'activité insuffisante pour l'ouverture de droits) **ou reconnue handicapée :**
 - > Pour les 26 à moins de 30 ans, une attestation sur l'honneur de non indemnisation par le régime d'assurance chômage ou contrat de travail accompagné de toute pièce attestant de sa rupture.
 - > Pour une personne handicapée, un justificatif de reconnaissance de personne handicapée délivrée par la commission départementale des droits et de l'autonomie.
- ▶ **Si salarié ou personne licenciée d'une entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire qui reprend l'activité de l'entreprise** (l'entreprise est soumise à l'une des procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires et le salarié ou la personne licenciée reprend tout ou partie de cette entreprise en s'engageant à investir en capital la totalité des aides et à réunir des apports complémentaires en capital au moins égaux à la moitié des aides accordées) :
 - > Photocopie du jugement d'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire ou à défaut une attestation du liquidateur, de l'administrateur judiciaire ou du juge commissaire.
- ▶ **Si personne créant une entreprise implantée au sein d'une zone urbaine sensible :**
 - > Justification de l'adresse de l'établissement où s'exerce l'activité dans la ZUS.
- ▶ **Si bénéficiaire du complément de libre choix d'activité :**
 - > Notification d'ouverture du droit à l'allocation ou titre du dernier paiement.

A savoir

Que votre demande d'ACCRES soit transmise seule ou avec la déclaration de début d'activité, préférez le courrier recommandé avec accusé de réception.

Si la demande d'ACCRES est acceptée vous ne recevrez pas de courrier de notification. Cependant, en cas de refus, vous êtes informé par courrier.





evo'portail.fr

l'auto-entrepreneur n'est plus seul



‘ EVO'PORTAIL C'EST QUOI ?,

UN LOGICIEL DE FACTURATION / GESTION

UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

UNE ASSISTANCE JURIDIQUE

DES OUTILS DE COMMUNICATION
(logo, cartes de visite, tampon pro...)

**DEPUIS MAINTENANT 4 ANS NOUS ACCOMPAGNONS,
CONSEILLONS ET DÉFENDONS LES AUTO-ENTREPRENEURS.**

Rendez-vous sur www.evoportail.fr